

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2024

Référence
2024-24

Objet de la délibération
Maison d'Assistants Maternels: Résultat appel d'offres : Choix des entreprises

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	11

Date de la convocation
27/03/2024

Date d'affichage
27/03/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Mamers
Le : 05/04/2024

L' an 2024 et le 3 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle Associative Camille Montchâtre sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mme BRETON Patricia, MM : CHAMPION Jean-François, DEMANGELLE Laurent, DUBOIS Jean-Paul, FAYOLLE Stéphane, FOUQUERAY Olivier, GORGET Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARBIER Gwenaëlle à M. BOURGOIN Pascal, GRIGNÉ Valérie à M. FOUQUERAY Olivier, M. BLOT Mickaël à M. DEMANGELLE Laurent

Excusé(s) : Mmes : MOULIN Valérie, OUARDIRHI Roselyne

A été nommé(e) secrétaire : M. GORGET Stéphane

Objet de la délibération : Maison d'Assistants Maternels : Résultat appel d'offres : Choix des entreprises

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le résultat de l'appel d'offres déposé sur le portail des marchés publics, le 12 février 2024 concernant la construction de la Maison d'Assistants Maternels.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- décide de retenir les offres suivantes :

Lot n°01 : Terrassement - VRD : infructueux (un nouvel appel d'offre sera déposé)
Lot n°02 : Gros oeuvre : Entreprise SABIN (53 810 Changé pour un montant de **88 870,76 € H.T**

Lot n°03 : Charpente bardage bois : Entreprise CCV Couverture Charpente Vimarc (53160 Vimarc) pour un montant de **35 210,23 € H.T.**

Lot n°04 : Couverture à joint debout : Entreprise CCV Couverture Charpente Vimarc (53160 Vimarc) pour un montant de **33 165,70 € H.T.**

Lot n°05 : Menuiseries extérieures aluminium - acier : Entreprise BARBIER (72110 Bonnétable) pour un montant de **35 135 € H.T.**

Lot n°06 : Menuiseries intérieures bois : Entreprise LEROI (72600 Sablé) pour un montant de **25 322,68 € H.T.**

Lot n°07 : Plaquisterie - Isolation - Faux plafond : Entreprise Bernard PAPIN (72560 Changé) pour un montant de **42 187,84 € H.T.**

Lot n°08 : Carrelage - faïence : Entreprise Mellier Carrelages (72320 Lamnay) pour un montant de **10 862,68 € H.T**

Lot n°09 : Peinture - Sol souple : Entreprise BOULFRAY (72200 La Flèche) pour un montant de **11 632,39 € H.T**

Lot n°10 : Plomberie - Sanitaire - Ventilation - Chauffage : Entreprise SECOP (72560 Changé) pour un montant de **46 766,35 € H.T.**

Lot n°11 : Electricité : Entreprise HATTON (72650 Saint Saturnin) pour un montant de **14 833,37 € H.T.**

- décide que suite à l'infructuosité du lot n° 1 et dans l'attente de nouvelles offres, la signature des actes d'engagement des autres lots soit différée.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 04/04/2024

Le Maire

Pascal BOURGOIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217200628-20240403-D24-03042024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 08/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

